DLP 27-9-93009375



Avertissements agricoles® Auvergne

ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 8 Septembre 1993

N° 9

> **COLZA**
>
> **Ravageurs d'automne :**
> Une recrudescence du Charançon du Bourgeon terminal en 93
> Il faut réagir.
> Fiche Ravageurs du Colza à conserver.
> Installer vos cuvettes jaunes.
>
> **CEREALES**
>
> Dépliant ITCF-SPV "Insecticides" à conserver.

COLZA

RAVAGEURS D'AUTOMNE

➡ BILAN DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE

1°) Gros dégâts de Charançon du Bourgeon terminal :

Ce ravageur a été en forte recrudescence . En effet, des dégâts parfois importants ont été observés au cours de l'hiver et du printemps dernier.

Comment expliquer ce phénomène ? Plusieurs explications peuvent être données :

- Vol mal apprécié en cuvettes jaunes à cause du mauvais temps.
- Impossibilité d'interventions fin Octobre pour ceux qui en avaient pris la décision (temps pluvieux).
- Démotivation de nombreux agriculteurs du fait de la PAC.
- Effet de la jachère (repousses de Colza) sur la "pression" en ravageurs.

2°) Autres ravageurs :

- Dégâts de limaces localement graves en Septembre - Octobre.
- Grosse Altise : peu de problèmes globalement.
- Pucerons : Quasi absence.

➡ RAPPELS SUR LA LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS D'AUTOMNE

La fiche jointe "Ravageurs du Colza" est à conserver. Elle fait le point sur l'ensemble des ravageurs du colza avec les seuils d'intervention et les produits autorisés.

— N° de série : 872
— SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat - ☎ 73.42.14.83
63370 LEMPDES

— PUBLICATION MENSUELLE
— Directeur-Gérant : B. MORIN
— CPPAP N°2315 AD – Abonnement Annuel : 220 F
— Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
— Imprimerie D.R.A.F.

P93

Il est rappelé qu'un suivi régulier des cultures s'impose. Un outil indispensable : la cuvette jaune, afin de connaître l'arrivée des ravageurs et situer les risques.

Les Avertissements Agricoles sont à votre disposition pour vous guider, mais ils doivent reposer sur un réseau fiable d'**observateurs motivés**. Dans la période difficile actuelle où il faut produire à moindre coût mais aussi où il faut éviter les graves erreurs, il est nécessaire d'être plus vigilant.

Cette conduite "raisonnée" s'applique tout aussi bien au Colza classique (alimentation) qu'au Colza diester pour qui le respect d'une "Charte régionale d'environnement" s'impose.

1°) Charançon du Bourgeon terminal :

Les traitements en végétation positionnés avant la ponte et en fonction des captures en cuvettes restent les plus efficaces et les moins coûteux. Suivre les indications des Avertissements Agricoles.

Il faudra être très vigilant cette année.

2°) Grosse Altise :

Surveiller l'intensité des morsures avant le stade 2 feuilles, puis l'importance des captures en cuvettes jaunes après le stade B2 (cumul des 20 à 30 captures pour intervenir).

3°) Pucerons :

Maintenir une surveillance dès la levée et intervenir en végétation dès que l'on atteint le seuil d'**une plante sur 5 porteuse de pucerons.**

4°) Limaces:

Grande vigilance dès la levée en cas d'automne humide sur les parcelles motteuses portant des résidus végétaux. Intérêt du piégeage (granulés anti-limaces sous une tuile).

→ INSTALLER VOS CUVETTES JAUNES :

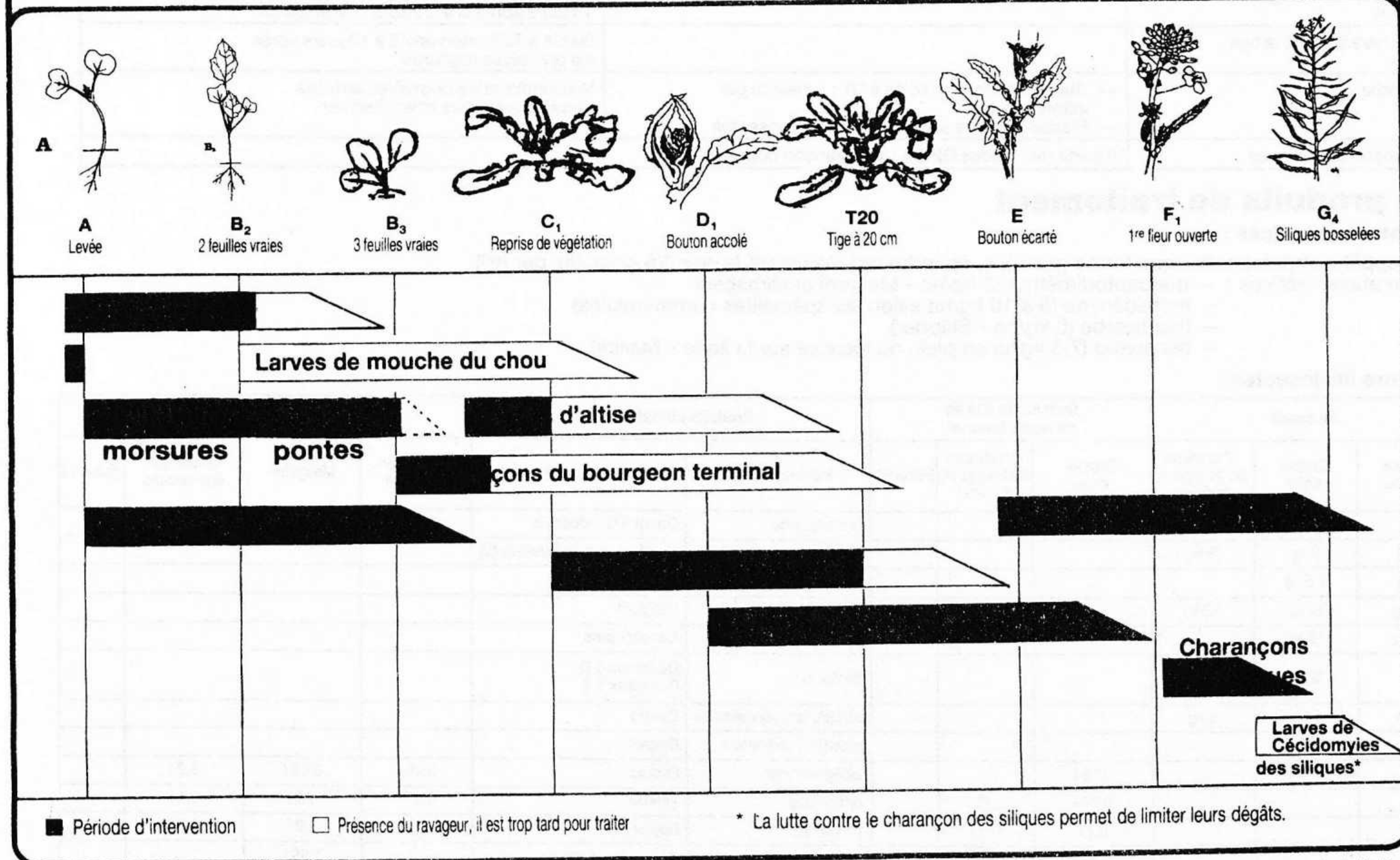
Il faut y penser dès le semis effectué. Des visites régulières sont ensuite nécessaires pour apprécier les risques.

CEREALES

Conserver le Dépliant I.T.C.F. - S.P.V. "INSECTICIDES", Traitements des semences et substance de croissance - Juin 1993.

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...



■ Période d'intervention ☐ Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux).

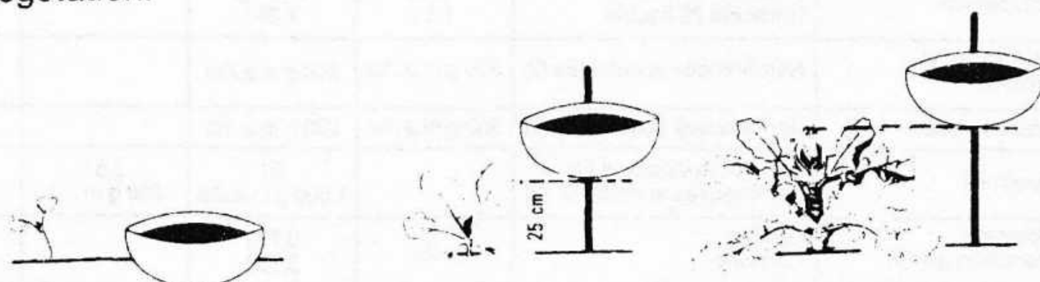
... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée, dès les premiers réchauffements, les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.

  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve) et adulte), puceron cendré, puceron vert, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

Quand faut-il traiter ?

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	Dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré Puceron vert	— Automne, 1 plante/5 colonisée — De C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		Notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige		De C1 à T20, intervenir 8 à 10 jours après les premières captures
Méligèthe	— Stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence — Stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	Vous indique les premières arrivées Vous pouvez alors aller observer
Charançon des siliques	A partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces :**

— appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
— matières actives : – mercaptodiméthur (3 kg/ha - Mesurol antilimaces)
– métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
– thiodicarbe (5 kg/ha - Skipper)
– bensultap (7,5 kg/ha en plein ou localisé sur la ligne - Malice)

- **Contre les insectes :**

Au semis			De la levée à la fin du repos hivernal			Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de la végétation			
Mouche du chou	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Puceron	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
	450 g m.a./ha	451 g m.a./ha				*benfuracarbe*	**Oncol 5 G - Oncol S**				
9 kg	9 kg	9 kg				*carbofuran*	**Nombreuses spécialités (2)**				
9 kg	7,5 kg					*carbosulfan*	**Marshalfort**				
12 kg	12 kg	12 kg				*furathiocarbe*	**Deltanet**				
10 kg	10 kg					*terbuphos*	**Counter plus**				
	9 kg					*thiofanox*	**Dacamox 5 G - Dacamox 5 S**				
9 kg	9 kg	9 kg				*carbofuran-isophenphos*	**Carma**				
	18 kg					*phorate + terbuphos*	**Dispell**				
			0,15 l			*alphaméthrine*	**Fastac**	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
			0,07 l	0,15 l		*bifenthrine*	**Talstar**	0,07 l	0,1 l	0,1 l	
			0,3 l	0,3 l		*cyfluthrine*	**Baythroïd**	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
			0,25 l 25 g m.a./ha			*cyperméthrine*	**Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)**	0,25 l	0,25 l 20 g m.a./ha	0,25 l	
			0,2 l	0,2 l	0,25 l	*deltaméthrine*	**Décis**	0,2 l	0,2 l	0,2 l	
						deltaméthrine + endosulfan	**Galion**	0,8 l			
						dialiphos	**Torak**		1,25 l	1,25 l	
			250 g m.a./ha			*endosulfan*	**Nombreuses spécialités (2)**	400 g m.a./ha	250 g m.a./ha	600 g m.a./ha	
			0,75 l			*endosulfan + parathion éthyl*	**Drifène AP Ekadrine PE**	1,25 l	0,75 l		
					1,5 l	*endosulfan + thiométon*	**Serk EC**				1,5 l
			0,6 l			*esfenvalérate*	**Sumi alfa**		0,5 l	0,6 l	
			0,5 l			*fenvalérate*	**Sumicidin 10**		0,4 l	0,4 l	
			0,2 l		0,2 l	*fluvalinate*	**Mavrik-Mavrik Flo**		0,2 l		0,2 l
					0,4 l	*fluvalinate + thiométon*	**Mavrik B Mavrik Systo (même dose)**				0,4 l
			0,1 l	0,15 l	0,15 l	*lambda-cyhalothrine*	**Karate**	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
					1,25 l	*lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe*	**Karate K**				
			1,5 l ou 1,5 kg			*malathion*	**Nombreuses spécialités (2)**		1,5 l ou 1,5 kg		
			1,25 kg			*méthidathion*	**Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide**	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
			200 g m.a./ha			*parathion éthyl et méthyl*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g m.a./ha	200 g m.a./ha		
			200 g m.a./ha			*parathion huileux*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g m.a./ha	200 g m.a./ha		
					1,2 l	*phosalone*	**Zolone Flo-Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)**		2 l 1.000 g m.a./ha	2,5 l 1.200 g m.a./ha	1,2 l
			0,75 l 0,75 l			*phosalone + parathion méthyl*	**Fortène Taxylone**	1,5 l	0,75 l 0,75 l		
					0,5 kg	*pyrimicarbe*	**Pirimor G - Aphox**				0,5 kg
		0,065 l	0,065 l			*tralométhrine*	**Tracker 108 EC**	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
					1,25 l	*deltaméthrine + pyrimicarbe*	**Best**				1,25 l

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente.
Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1er janvier 1993.

